

THURY-HARCOURT

THURY-HARCOURT - Estelle Le Bihan installe son entreprise

Une chercheuse qui a trouvé

Estelle Le Bihan, docteur en biologie, installera prochainement son entreprise « Ivamer » au-dessus du Traspay.

« Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche », raille le général de Gaulle.

A Thury-Harcourt, on a trouvé une chercheuse qui trouve.

Estelle Le Bihan, docteur en biologie, a découvert une valorisation des ressources marines et implantera bientôt dans la commune l'AVMER, une jeune entreprise de technologie innovante (JEI).

Retour aux sources

Estelle Le Bihan est une véritable « Suisse normande », elle a grandi à Saint-Laurent-de-Condel. Après une scolarité à Thury et au lycée Charles-Fellier de Condé-sur-Noireau, elle a obtenu un doctorat de biologie en sciences agronomiques et biotechnologies alimentaires, à l'université de Caen.

Parrain du constat qu'il existe un volume très important de co-produits issus des usines de transformation des seiches, cousines des calmars, Estelle a trouvé une valorisation des déchets de filetage et jus de cuisson.

Car la Basse-Normandie est

leader de la pêche de la seiche. « On la pêche, on la transforme, on conserve les déchets et ce sont les autres qui la mangent. Ça nous coûte de l'argent ».

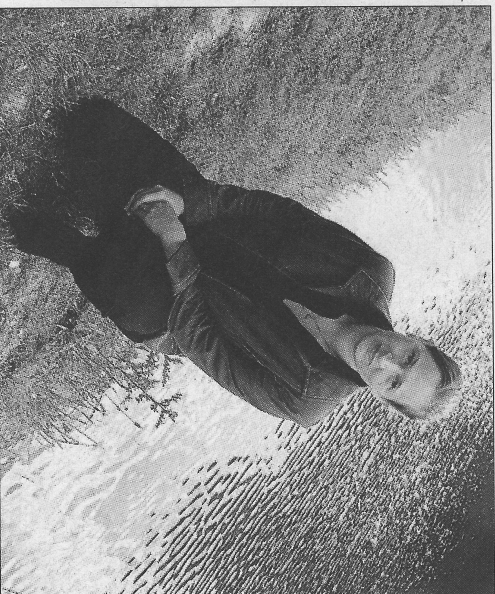
Estelle apprend que les usines soulèvent le problème du manque de rentabilité : il faut payer pour l'élimination des déchets.

Cette charmante jeune femme a une idée bien faite. Il y a une idée. Après 3 ans de recherches, elle trouve la solution :

« J'ai réussi à développer un aliment sec pour nourrir les animaux d'aquaculture comme les crevettes tropicales, les poissons carnivores et quelques mollusques ». Cet aliment possède des avantages non négligeables : « Il va permettre à l'animal de se développer considérablement. Plus 60 % en quelques semaines chez le bar ».

Une sorte d'idée de génie. Mais comment a-t-elle germé ? « Il y a un énorme besoin dans le domaine, c'était comme une évidence. Aujourd'hui, pour nourrir 1 kg de poissons d'élevage, il faut 4 kg de poissons pêchés. On se marche sur la tête ! ».

La jeune chercheuse, qui a tout d'abord fabriqué son aliment avec les moyens du bord - un mixer bébé - obtient très vite d'excellents résultats qui dépassent l'échelon universitaire. Grâce à différents aides, elle est aujourd'hui passée à la phase de recherche et développement.



Après l'obtention de son doctorat, Estelle Le Bihan a été lauréate du concours d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes en catégorie émergente.

Des débouchés étonnants

« En termes de débouchés, on peut tout imaginer puisque nous n'avons aucun limite. Il nous sera possible de fabriquer des compléments alimentaires humains, mais aussi de nous tourner vers la cosmétique et le bâtiment ».

Maintenant que la valorisation est lancée, Estelle a décidé de monter sa société : « Ivamer » qui innove en apportant des solutions de valorisation aux ressources

marines. L'activité sera de 2 ordres : recherche et développement, mais aussi prestations d'expertise conseil et tests scientifiques. En réalité, son rôle sera d'être une interface entre ceux qui possèdent des déchets de seiche et les usines de fabrication d'aliments pour animaux. De son côté, Estelle n'abandonnera pas pour autant la recherche, il lui reste encore du pain sur la planche. Autrement dit, c'est un sujet sur lequel elle n'est pas près de sécher !

Sophie Quessel

URGENCES

SAMEDI 26, DIMANCHE 27, LUNDI 28 JUILLET

Centre anti-poison : Rennes. Tél. 02.99.59.22.22.
Gendarmerie : 02.31.15.07.18.
Médecin : la nuit, pour toute urgence, faire le 15.
Infirmier : Cabinet Infirmières, 02.31.79.60.30.
Pharmacie : du samedi 19 h au lundi 9 h, 02.33.96.78.27.
Samu : 15.
Police : 17.
Pompiers : 18. Urgent mobile : 112.
Clinique vétérinaire : 7, rue de Condé, 02.31.79.66.26.
SIDA Info service : 0.800.84.0.800.

SERVICES

Mairie : 02.31.79.72.71. Du lundi au vendredi 10 h-12 h/16 h-17 h 30. Samedi 10-12 h.
Préfecture : Caen, 02.31.90.64.00.
Communauté de communes : 15, rue de Condé, 02.31.79.61.61. Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et vendredi de 9 h à 12 h.
Déchetterie : du 1^{er} novembre au 31 mars, à Thury-Harcourt, le lundi, vendredi et samedi : 9-12 h, le mercredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h ; à St-Rémy, le mardi et samedi : 9-12 h, le mercredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h.
Affaires Sociales : le lundi de 10 h-12 h à la mairie.
La Poste : rue des Millehaïns, 02.31.79.70.38 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi matin de 9 h à 12 h 15.
Aide à domicile (ADMR) : à la mairie, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h, tél. 02.31.79.09.53
EDF : 0.810.333.061. Dépannage.
GDF : 0.810.433.061. Dépannage.
Service de l'eau (SAUR) : 08.10.01.40.13.

VIE RELIGIEUSE

Paroisse Notre-Dame de Bonne Nouvelle

Samedi 26 juillet : Cesty : 16 h 30 : chapelle. Thury : 17 h : maison de retraite.
18 h 30 : église.
Dimanche 27 juillet : Saint-Rémy : 9 h 45. Cesty (chapelle) : 10 h 30. Thury : 11 h.

Eglise réformée du Bocage :

Dimanche 27 juillet : 10 h 30 au temple d'Athis de l'Orme.

Projection d'un court métrage

FN RRF